



COVID19-La Municipalité ferme les modules et aires de jeu

Saint-Casimir, le 25 mars 2020 -Dans le contexte de la COVID-19 et à la suite de la décision du gouvernement du Québec d'interdire tout rassemblement intérieur et extérieur, la Municipalité de Saint-Casimir annonce la fermeture des modules et aires de jeu situés dans les parcs municipaux. La fermeture est en vigueur dès maintenant pour une durée indéterminée.

Chaque personne a un rôle à jouer afin de diminuer les risques de propagation du virus. La Municipalité rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous. Elle demande à la population de suivre les recommandations émises par la Direction de la santé publique à ce sujet.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier